

# ILOT DES GENÊTS

Co-construire  
l'évolution du  
quartier



Atelier de concertation avec les habitants



Réunion publique | 30 novembre 2021

## Communiqué

L'**îlot des Genêts** est constitué d'un foncier de près de 7 hectares, non construit, sur la commune de Parempuyre. Ces terrains appartiennent à des propriétaires privés, dont certains portent des projets de construction. Afin de coordonner les éventuels projets et prendre en compte les enjeux environnementaux, **Bordeaux Métropole** et la **ville de Parempuyre** ont engagé une démarche de co-construction par la concertation avec les habitants du quartier.

L'objectif est de solliciter les propriétaires riverains afin de récolter leurs visions sur le devenir du quartier pour concilier les potentielles mutations de terrains et les enjeux paysagers du site. Il s'agit d'une mission d'accompagnement et non d'un projet d'aménagement public. C'est une démarche dans laquelle la **parole habitante est au cœur du processus de décisions**.

Pour mener à bien cette démarche auprès des habitants et faire émerger des pistes de réflexions urbaines et paysagères, l'agence **Compagnie Architecture** a proposé un processus particulier : accompagner les collectivités dans une réflexion sociale et écologique, en habitant le lieu de l'étude pour être au plus près du territoire et de ceux qui l'habitent.

Pour cela, une **permanence urbaine** a été mise en place au Vieux Logis depuis le 30 septembre 2021 avec la présence d'une architecte, Audrey SCHOUTETEN, qui passe deux jours par semaine pour enquêter, rencontrer les habitants, arpenter l'îlot des Genêts. Des **ateliers** sont également organisés afin d'échanger et mettre en commun les besoins, envies et avis de chacun. Le 30 novembre 2021, une réunion publique a été organisée pour présenter les enjeux de biodiversité identifiés sur l'ensemble du site ainsi que le travail d'étudiants en paysagisme sur différentes parcelles.

La permanence reste ouverte tout ce mois de janvier afin d'ajuster les pistes de ménagement qui ont émergé. Venez vous exprimer, prenez rendez-vous par mail à [permanence@compagnie-archi.fr](mailto:permanence@compagnie-archi.fr).

L'aboutissement de ce travail concerté vous sera présenté sur site, le **mardi 1er mars 2022** par une grande promenade et par la présentation de la maquette aboutie, reflet des divers échanges et réflexions.